



Communiqué du 10/07/2012

**Conseil  
Supérieur de  
l'Éducation du  
5 juillet 2012 :**

**Déclaration du  
représentant  
de la cgt-Force  
Ouvrière**

# FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière  
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnefcp@fo-fnefcp.fr

Monsieur le Ministre,

Ce CSE sort de l'ordinaire. Tout d'abord parce qu'il quitte le ministère pour se réunir dans ce lieu prestigieux du savoir qu'est la Sorbonne mais aussi par son contenu. Vous souhaitez « échanger » avec cette assemblée « sur la concertation qui va s'engager sur la refondation de l'école de la République ». Cet après-midi, le coup d'envoi sera donné en présence du Premier Ministre et de la ministre déléguée à la réussite éducative. Bien entendu, Force Ouvrière participera à tous les groupes de travail que vous annoncez à la place qui est la nôtre, celle d'un syndicat qui se refuse d'être co-législateur.

L'objectif que vous vous fixez, Monsieur le Ministre, est ambitieux « refonder l'école de la République ». Ambitieux tant l'école de la République a souffert et mérite enfin que la Nation lui consacre les efforts nécessaires.

Les parents d'élèves qui sont dans leur immense majorité des salariés, tout comme les personnels, attendent des mesures concrètes qui redonnent à l'école les moyens d'instruire les jeunes générations et leur permettent d'acquérir les diplômes nationaux généraux, technologiques et professionnels les armant pour rentrer sur le marché du travail.

Vous connaissez l'ampleur du désastre : 74 000 postes supprimés avec la Révision Générale des Politiques Publiques depuis 2007 dont 14 000 à la rentrée 2012 ; des réformes qui succèdent aux réformes avec toutes comme objectif la suppression des postes et la remise en cause des garanties statutaires des personnels.

Monsieur le Ministre, une question est pour notre Confédération incontournable : avez-vous les moyens de l'ambition que vous affichez ?

Nous nous sommes félicités lorsque vous avez abrogé le décret Chatel sur l'évaluation des enseignants et la loi Cherpion sur l'apprentissage. Mais depuis, les mesures que vous avez prises ou que vous annoncez ne correspondent pas à l'urgence de la situation.

Les 1000 postes réinjectés dans le premier degré et les 355 dans le second degré ne permettront pas de modifier les conditions de la rentrée qui s'annonce.

.../...

L'essentiel du contenu de la circulaire de rentrée de Monsieur Chatel est repris dans la lettre que vous adressez aux enseignants : qu'il s'agisse de « l'école du socle commun », de la réforme des lycées, du dispositif ECLAIR, de la transformation des GRETA en GIP, de la disparition des RASED et des SEGPA...

Concernant la formation des maîtres et le réemploi des contrats aidés, vous prévoyez des demi-mesures qui ne satisferont pas les personnels.

Vos annonces n'empêcheront malheureusement pas une rentrée très difficile pour les élèves et pour les personnels.

Pour Force Ouvrière, en ne remettant pas en cause les 14 000 suppressions de postes de la rentrée 2012, vous vous êtes contraint à confirmer les contre-réformes de votre prédécesseur.

D'autant plus que les annonces faites récemment par le gouvernement ne nous rassurent pas : blocage envisagé des salaires, réduction massive des crédits d'intervention et de fonctionnement, poursuite de la réduction du nombre de fonctionnaires.

Si ces mesures restaient en l'état, il s'agirait de la confirmation, voire de l'aggravation de la RGPP que par ailleurs le Premier Ministre avait dit vouloir arrêter.

Pour Force Ouvrière, se donner des marges de manœuvre suffisantes pour améliorer la situation de l'école comme de tous les salariés nécessite d'en finir avec les dogmes libéraux qui ont prévalu jusqu'alors. C'est pourquoi notre commission exécutive confédérale a rappelé qu'il était « *indispensable de remettre en cause les traités qui depuis une vingtaine d'années ont ancré l'Europe dans le libéralisme économique au mépris du progrès et des droits sociaux* » et a confirmé « *l'opposition de Force Ouvrière au MES (Mécanisme européen de Stabilité) et au TSCG (Traité de stabilité, de coopération et de gouvernance)* ».

Sinon, les mêmes causes produiront les mêmes effets et dans ces conditions, l'ouverture de la concertation pour la préparation d'une loi d'orientation « pour refonder l'école » risque de s'apparenter à un exercice de communication ou alors de préparer une potion amère pour l'école et ses personnels.

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez l'attachement de la Confédération Force Ouvrière à l'école républicaine, à l'école laïque. Il est temps que toutes ses missions soient rétablies et que ses maîtres, leurs statuts, leurs qualifications soient respectés.

Vous l'aurez compris, c'est sur la base du refus d'une politique d'austérité et de la défense des revendications que Force Ouvrière participera en toute indépendance aux groupes de travail que vous allez mettre en place.